



Intervention liminaire – Plénière du 07/11/24  
Marie-Claude BRIET-CLEMONT

*Seul le prononcé fait foi.*

Mes cher·e·s collègues,

Notre session de ce jour place l'ensemble de ses travaux au cœur d'une situation économique, sociale et démocratique incertaine et préoccupante, tant au niveau régional, national, européen que mondial. La situation des finances publiques contraint la France à questionner l'efficacité de sa dépense, dans un contexte de double injonction : celle de réduire ses déficits et celle d'améliorer le fonctionnement de l'action publique.

Dans ses rapports de juillet et d'octobre 2024, la Cour des comptes a constaté la détérioration globale des finances des collectivités.

Face à la nécessité de rebâtir la stratégie pluriannuelle des finances publiques, l'ensemble des collectivités est appelé à contribuer à cet effort de réduction de la dette de l'État.

Dans le cadre du débat national sur le Projet de Loi de Finances (PLF) et les annonces gouvernementales, la Région Grand Est, selon ses propres analyses, s'attend à une réduction de plus de 5 % de ses dépenses de fonctionnement, soit une baisse de 130 millions d'euros pour l'année 2025.

C'est dans ce contexte inédit, marqué par une dégradation globale de la situation économique et sociale de tous les territoires et des incertitudes multiples, que se préparent les budgets des régions.

Le débat sur les orientations budgétaires est un exercice pour le conseil régional qui traduit une vision et une volonté politique pour la région. Décider de maintenir le débat d'orientations budgétaires, en dépit de ces incertitudes, est un acte politique fort qui exprime la volonté du conseil régional de conforter les choix stratégiques qu'il a décidés de mettre en œuvre, malgré les réductions envisagées.

Les restrictions budgétaires annoncées ne se limiteront probablement pas à 2025 et risquent de se prolonger, ce qui pourrait à terme remettre en cause certaines priorités de la Région.

Nous devons être conscients qu'au-delà des enjeux financiers, les politiques publiques doivent prendre en compte les défis du développement économique, l'impératif de maintenir la cohésion sociale et l'urgence de préserver le modèle démocratique.

Nous faisons face à un ralentissement du dynamisme du marché du travail et de l'emploi : la dernière note de conjoncture trimestrielle de l'INSEE atteste de la dégradation globale de l'emploi salarié dans la Région, notamment dans la construction et l'industrie. Fait nouveau dans le Grand Est, l'emploi



salarié est également en baisse depuis le 1er trimestre 2024 dans le tertiaire marchand, après une augmentation soutenue et continue depuis fin 2020.

Seul le tertiaire non marchand connaît une évolution légèrement positive depuis deux ans. Ce secteur, qui comprend l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, pourrait également être mis en difficulté dans la période à venir en raison des risques de restrictions budgétaires.

Parallèlement, les inscriptions à France Travail suite aux plans sociaux ont augmenté de 28 % sur un an au niveau national. Les entrées à France Travail pour cause de licenciement économique ont progressé de 5,7 % sur un trimestre et de 27,8 % sur un an.

Nous faisons face à une crise de confiance dans la démocratie. Dans son dernier rapport annuel sur la situation de la France, le CESE met en lumière les liens entre inégalités et démocratie. En dépit du recul de l'inflation, les inégalités et leur accumulation pour certaines catégories de population se traduisent par un sentiment d'exclusion sociale et un moindre attachement à la démocratie, résultant d'une perception d'une classe politique déconnectée des préoccupations des citoyens et de la réalité de leur quotidien.

La nécessité de contribuer à l'effort de résorption de la dette publique peut renforcer ce sentiment d'abandon et la peur du déclassement ressenti par nos concitoyens. Cela pourrait également être l'opportunité de refonder un contrat social, basé sur ce que le CESE appelle «la bataille de la proximité».

Nous avons un besoin urgent de politiques concertées et d'une coordination entre l'État et les régions, en dotant les institutions de proximité de réelles marges de manœuvre.

Il s'agit de concilier la préservation des dépenses essentielles avec la rationalisation de la dépense publique, de préserver les investissements indispensables à la réussite de la transition écologique, ainsi que le fonctionnement des activités essentielles au vivre-ensemble et à la reconquête d'une citoyenneté active, pour sauvegarder notre modèle démocratique.

L'exercice est difficile, nous en sommes conscients. Cependant, en reprenant les recommandations du CESE, l'association des citoyens et des corps intermédiaires est nécessaire pour construire l'intérêt général et ce nouveau contrat social.

Notre assemblée, forte de ses 77 réseaux engagés pour le développement de notre territoire et la mise en œuvre des solidarités indispensables à la préservation de notre cohésion sociale, est pleinement partie prenante de la réponse à ces enjeux.

Nos travaux du jour en témoignent.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 7 novembre 2024

